



Forêt Domaniale de Grande-Chaux
Les Petits Sentiers du Forestier
Le Sentier des relâchées de la Chaux

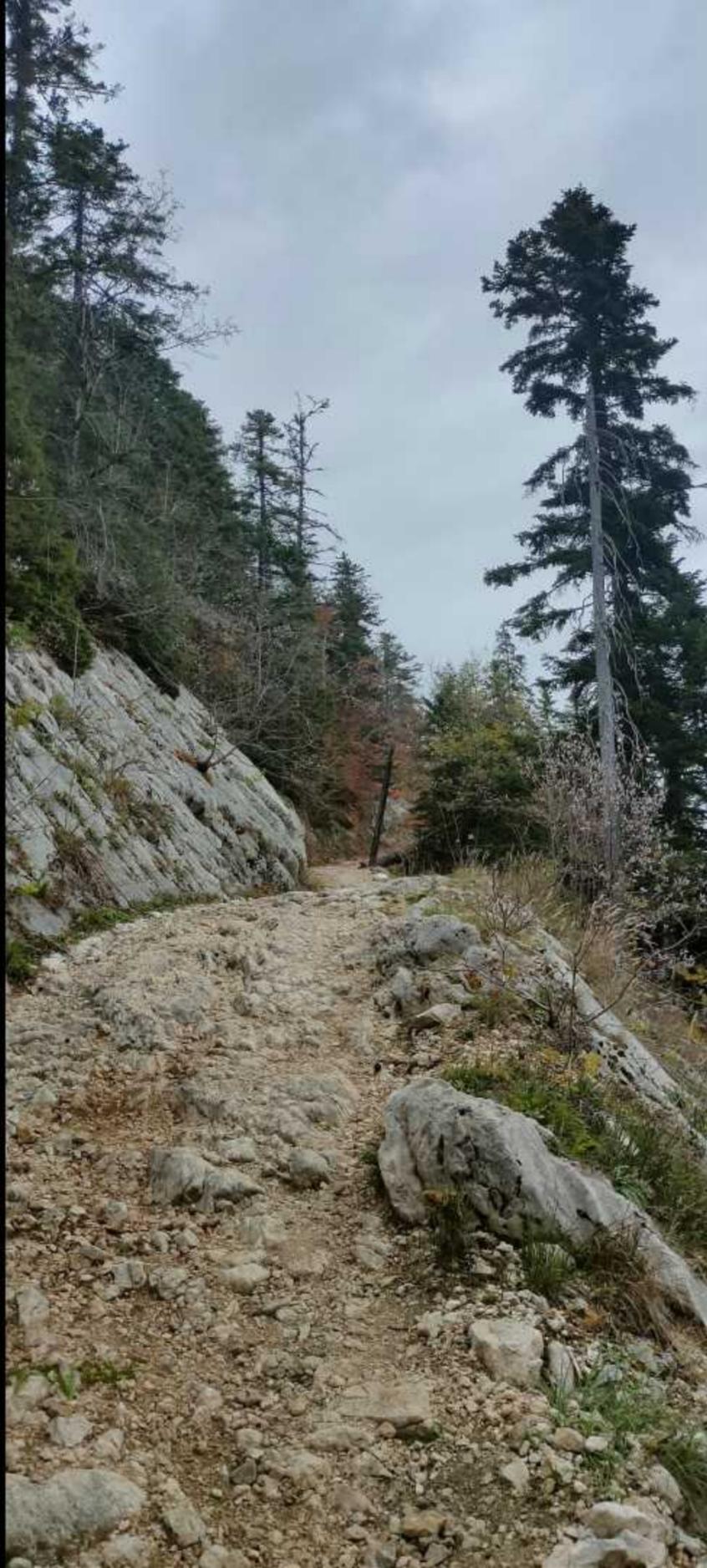












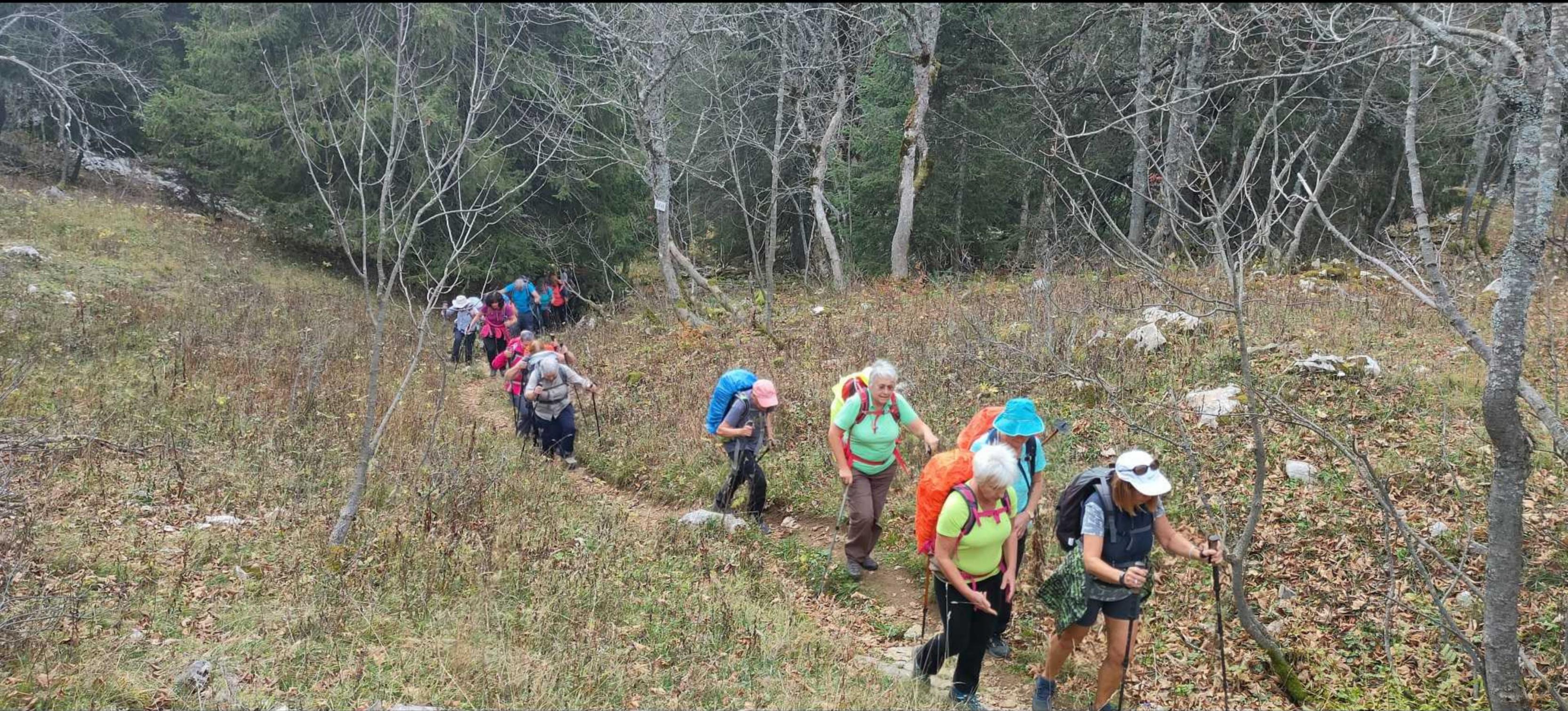




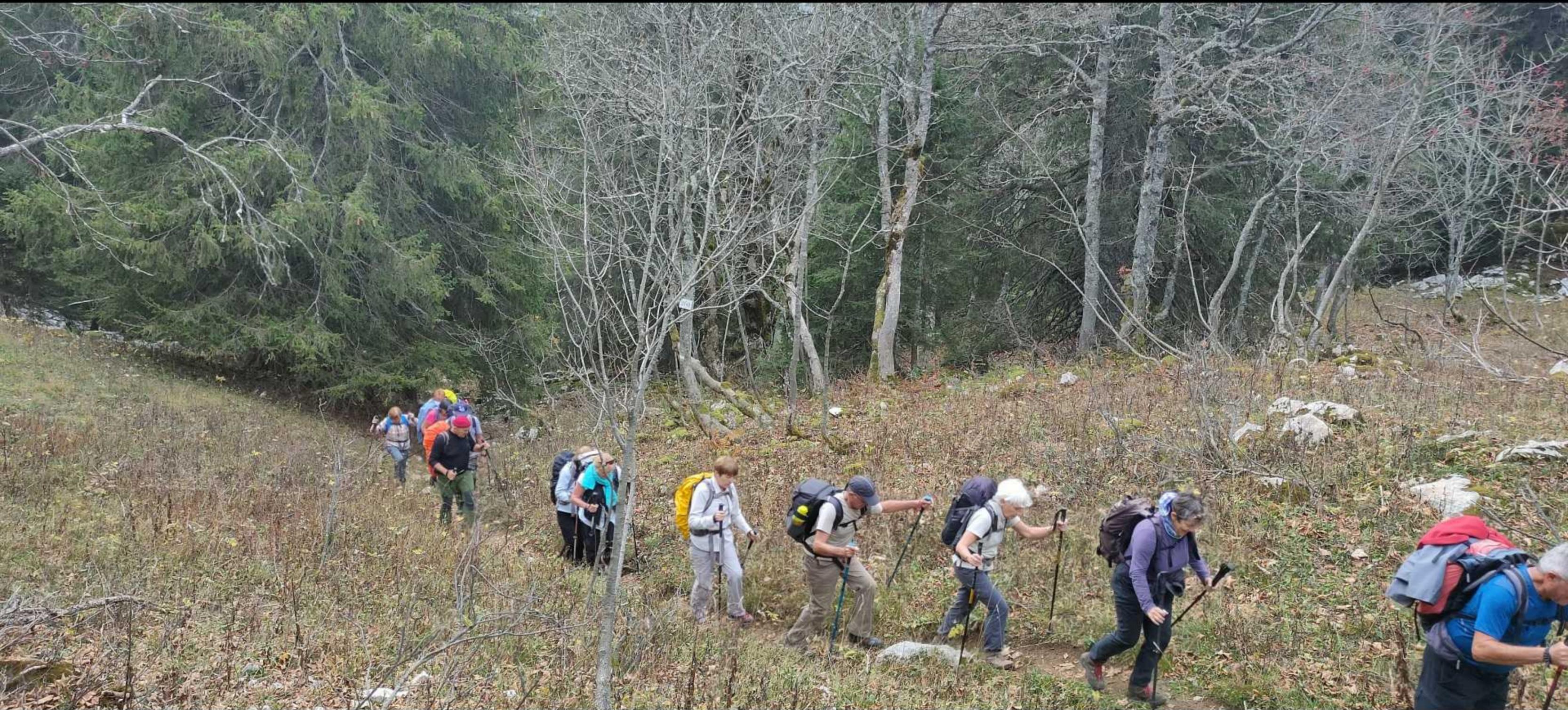






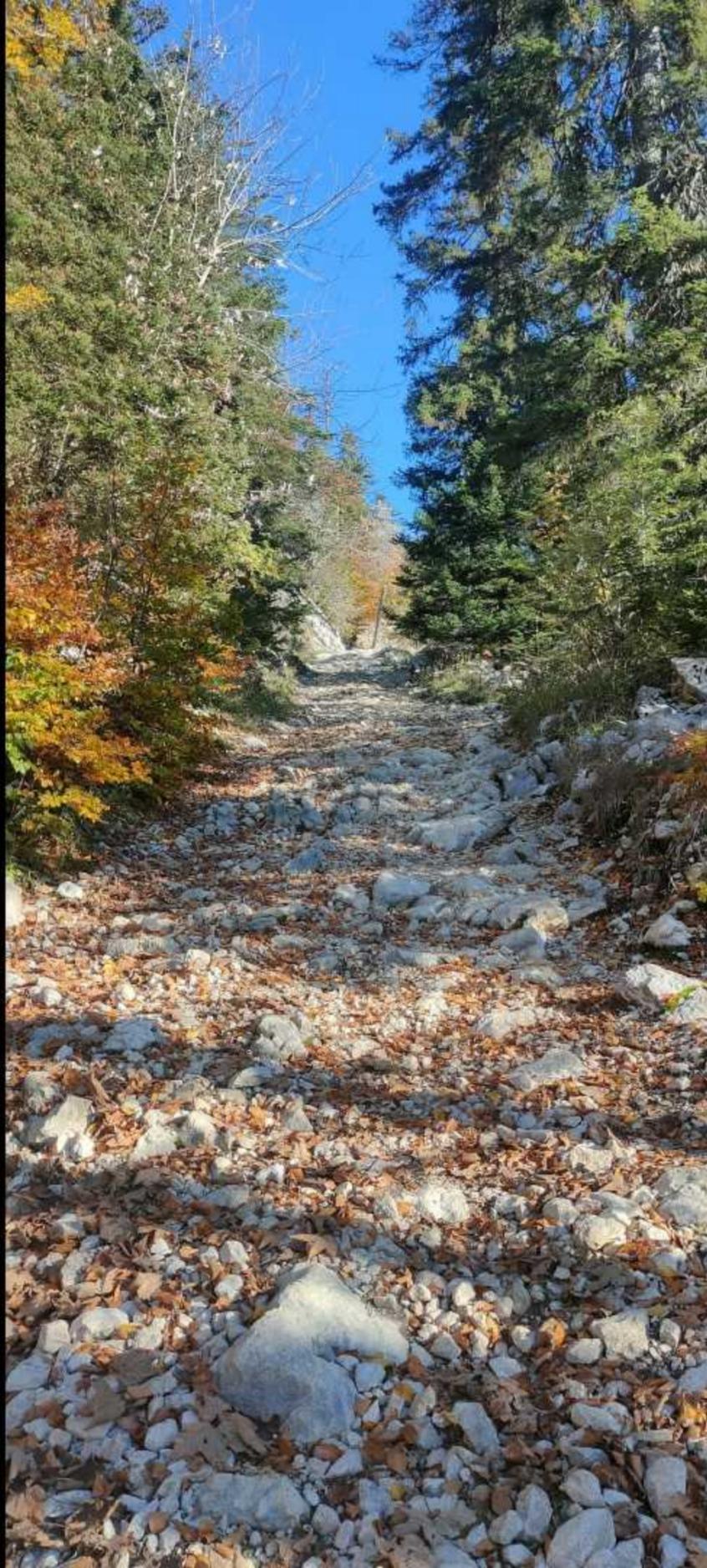












































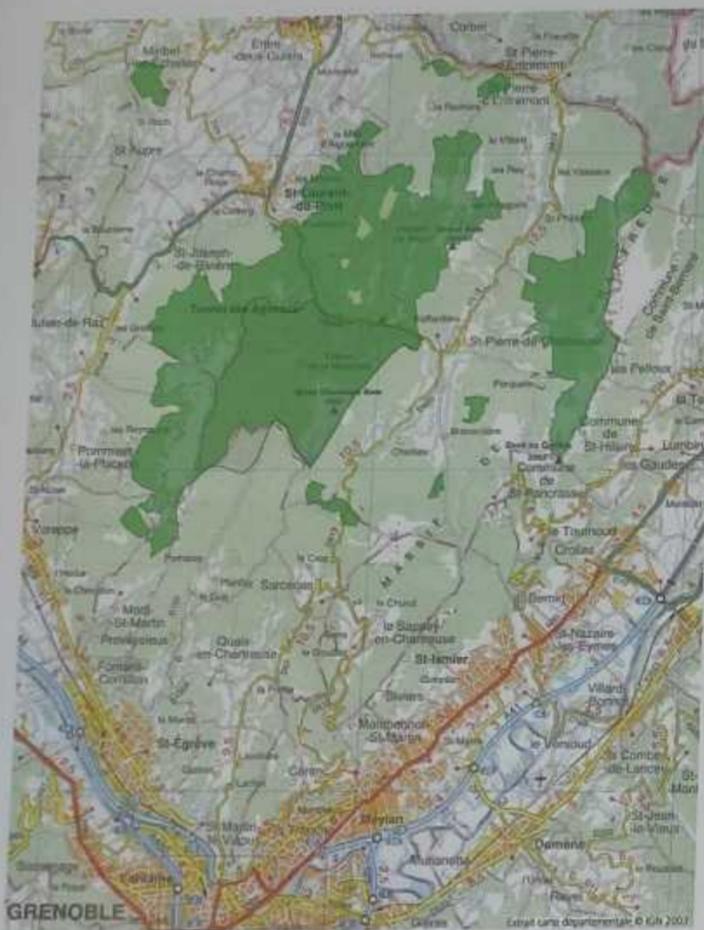






La forêt domaniale de Grande Chartreuse

Un peu d'histoire...



Forêt domaniale de Grande Chartreuse

Site Natura 2000 du Charmant Som

A la veille de la Révolution, le domaine des chartreux s'étendait sur plus de 12 000 hectares. Très forestier à l'origine, il fut en partie défriché à des fins agricoles, principalement pour l'élevage.

Dès le XIII^e siècle, les chartreux développent une industrie métallurgique qui entraîne une exploitation intensive de la forêt. En effet, les fourneaux produisant la fonte et l'acier nécessitent d'énormes quantités de charbon de bois. Pour le produire, les arbres sont exploités jeunes. La forêt est alors essentiellement composée de feuillus de faibles dimensions correspondant aux besoins des charbonniers.

Entre la fin du XVIII^e et le milieu du XIX^e, deux révolutions modifient radicalement la gestion de la forêt :

- la révolution industrielle remplace le charbon de bois par la houille,
- la révolution française attribue à l'Etat les biens des chartreux. En 1792, la forêt devient en grande partie forêt de l'Etat (domaniale), le reste est attribué aux communes.

A partir de 1834, l'administration des Eaux et Forêts met en oeuvre une politique conservatrice. Elle reconstitue la forêt endommagée après la période troublée de la révolution en limitant les coupes de bois et en lançant un grand programme de plantations. Les routes forestières sont construites.

Aujourd'hui, l'Office National des Forêts gère les 8 400 hectares de la forêt domaniale. Des plans de gestion (appelés aménagements), révisés tous les 15 à 20 ans, définissent les prévisions de coupes de bois et fixent les orientations : amélioration de la desserte, accueil du public, préservation des milieux naturels et de la biodiversité, prévention des risques naturels.

En outre, des actions visent à concilier gestion économique et préservation du milieu naturel :

- définition de zones où l'Homme n'intervient pas,
- préservation du bois mort pour favoriser l'installation des insectes, oiseaux et mammifères associés,
- conservation d'espèces animales et végétales rares.



Disparu au milieu du XIX^e siècle, le lynx a fait une réapparition remarquée en Chartreuse en 1990. Le nombre d'individus sur le massif est limité car cette espèce a besoin d'un grand territoire. Il est essentiellement nocturne et répugne à se déplacer à découvert.



Le mouflon a été introduit en Chartreuse dans les années 70. Corse d'origine, il s'est adapté aux hivers chartreux en les passant sur les versants exposés au sud. On le rencontre l'été en groupes de plusieurs dizaines d'individus dans la forêt de Génieux et sur les alpages.

Le chamois recherche le terrain escarpé plus que l'altitude. Vous le trouverez dans les barres rocheuses où son habileté à se déplacer et sa méfiance lui ont permis d'être le seul grand mammifère à n'avoir jamais disparu du massif.



Minuscule, la chouette chevêchette passerait facilement inaperçue sans son chant flûté entendu parfois même en plein jour. Elle habite les forêts claires proches du Charmant Som et de la Sure.



De grande taille et très bruyant, le pic noir s'observe facilement dans les hêtraies-sapinières de Chartreuse. Au printemps, il creuse dans un gros hêtre une cavité spacieuse où il élève ses petits. Elle sera ensuite utilisée par d'autres espèces : martre, chauve-souris, chouette de Tengmalm, abeilles sauvages.



Le tétras-lyre vit là où la forêt cède la place aux alpages. Très discrets malgré leur grande taille, les mâles oublient toute prudence au printemps. Danses, roucoulements et combats se déroulent sous le regard attentif des femelles.

La marmotte a été réintroduite en Chartreuse au début des années 80. Elle est installée sur les pentes de la Sure où elle creuse ses terriers. Ce sympathique rongeur est apprécié de tous, en particulier de l'aigle royal qui en nourrit son agnion.



L'aigle royal est un prédateur d'oiseaux et de mammifères de taille moyenne. Pour construire son aire, il choisit une falaise située à proximité de ses territoires de chasse préférés. Vous le verrez peut-être planer au-dessus des alpages de la Sure ou du Charmant Som.



Au cours de vos randonnées, vous pourrez aussi apercevoir des chevreuils, des cerfs et des sangliers.

Merci de ne pas déranger la faune sauvage et de maîtriser vos chiens.

Du 15 avril au 30 juin, tenez vos chiens en laisse (période des naissances de la faune).

